

Séance du Conseil communal du 15 juin 2022

Convocation et annonce du 9 juin 2022

Présents : SCHILTZ Fernand (LSAP), échevin, JUNGBLUT Tom (CSV), échevin, EIFES Eric (DP), ZHU Dali (DP), DI GENOVA Jean-Pierre (CSV), LAKAFF Laurent (CSV), SCHMITZ Jean-Pierre (CSV), ARRENSDORFF Jean-Jacques (Déi Gréng), WOLTER Laurence (Déi Gréng), THIERIE Geoffrey (LSAP), conseillers communaux, TAZIAUX Tim, secrétaire communal f. f., GASPARD Alix, rédactrice du rapport.

Excusée : ZOVILÉ-BRAQUET Marion (CSV), bourgmestre

En l'absence de Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV), bourgmestre, Fernand SCHILTZ (LSAP), échevin, ouvre la séance. Il souhaite un prompt rétablissement à Madame la bourgmestre.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, le troisième point de l'ordre du jour, la révision du plan d'aménagement général (PAG) et du PAP Quartier existant (PAP QE) ainsi que l'approbation des documents révisés, sera voté en plusieurs volets. Les conseillers communaux concernés pourront ainsi quitter la séance temporairement pour ne pas influencer le résultat.

1. Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2022/2023

Lena WANGEN, présidente de la commission scolaire, présente l'organisation provisoire pour l'année scolaire 2022/2023. Le nombre croissant d'habitants entraîne également une augmentation du nombre d'élèves qui fréquentent le campus scolaire de Contern « Um Ewent ». Avec une vingtaine d'élèves, la plupart des classes sont pleines. La commission scolaire a déjà informé le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse de la situation difficile pour les éducateurs et les enseignants.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'organisation scolaire provisoire 2022/2023.

2. Approbation du PEP 2022/2023

Tom NERO, chargé de direction de la Maison relais, et Anne SCHWARZ, représentante de la commission scolaire, présentent le plan d'encadrement périscolaire – site Contern « Um Ewent » – Maison Relais Contern pour l'année scolaire 2022/2023. Ils expliquent en détail les différents calendriers, les programmes journaliers et la répartition des groupes. Le programme varié est adapté à l'encadrement complet des différentes tranches d'âges. Ici aussi, les limites seront bientôt atteintes en raison du nombre sans cesse croissant d'enfants.

Fernand SCHILTZ (LSAP), échevin, remercie Tom NERO et Anne SCHWARZ pour leur présentation et salue la bonne collaboration entre la Maison relais et l'école.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le PEP pour l'année scolaire 2022/2023.

3. Révision du plan d'aménagement général (PAG) et du PAP Quartier existant (PAP QE) – approbation des documents révisés

Fernand SCHILTZ (LSAP), échevin, fait une brève introduction au sujet et explique à nouveau la manière dont le vote se déroulera. Tom SCHMITZ, architecte, explique rapidement les différentes réclamations et critiques reçues lors de la révision du PAG et du PAP.

Tom JUNGBLUT (CSV), échevin, quitte la salle.

Jean-Jacques ARRENSDORFF (Déi Gréng), conseiller communal, est d'avis qu'il n'y a pas eu de discussions ou d'explications sur le dossier complet depuis que la procédure réglementaire a été entamée en 2020. Il faudrait des votes démocratiques et des séances d'informations sur le thème. Il déplore en outre que l'avis des différentes commissions consultatives n'ait pas été demandé. La prise de position du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable a épinglé

plusieurs points faibles qui n'ont toutefois été corrigés qu'en partie. Déi Gréng est arrivé à la conclusion qu'un dossier d'une telle ampleur n'aurait pas dû être traité si rapidement. Le parti estime que le résultat est immature et n'a pas privilégié le long terme.

Eric EIFES (DP), conseiller communal, partage cet avis. Lui aussi regrette l'absence de prise de position des commissions et aimerait une séance d'informations pour les citoyens de la commune.

Fernand SCHILTZ (LSAP), échevin, rétorque que l'architecte, la bourgmestre et un échevin ont rencontré des représentants du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et du ministère de l'Intérieur pour lever des incertitudes et élaborer un plan conforme aux exigences des ministères concernés. Il n'est pas habituel de demander la prise de position des commissions pour de telles questions de détail.

Dali ZHU (DP), conseiller communal, quitte la séance.

- L'architecte présente le détail du PAG de Contern.

Jean-Jacques ARRENSDORFF (Déi Gréng), conseiller communal, déplore l'absence d'échange avec les citoyens. Au lieu de limiter les négociations entre le collège échevinal et le ministère, on aurait pu informer les citoyens concernés personnellement dans un esprit de démocratie.

Tom SCHMIT, architecte, explique que les lois en matière de publication et de diffusion des plans ont été respectées pour le PAG et le PAP. Ces documents sont publics et peuvent être consultés par chaque citoyen.

Le conseil communal approuve les documents modifiés concernant la révision du PAG et du PAP QE à cinq voix pour et trois voix contre (Jean-Jacques ARRENSDORFF et Laurence WOLTER, Déi Gréng, Eric EIFES, DP).

Jean-Jacques ARRENSDORFF (Déi Gréng), conseiller communal, quitte la salle.

- L'architecte présente le détail du PAG de Moutfort et Medingen.

Fernand SCHILTZ (LSAP), échevin, rappelle que le village perché de Medingen doit être protégé et ne doit en aucun cas perdre son caractère. La croissance de Moutfort doit aussi être compacte pour que le village ne se perde pas en ramifications en étoile.

Laurence WOLTER (Déi Gréng), conseillère communale, se renseigne sur le projet de construction de logements sociaux qui devrait voir le jour ici le long du chemin de fer. Tom SCHMIT, architecte, explique que ce projet a déjà été rejeté par le collège échevinal précédent car le terrain était trop proche des rails.

Le conseil communal approuve les documents modifiés concernant la révision du PAG et du PAP QE à cinq voix pour et deux voix contre (Laurence WOLTER, Déi Gréng, Eric EIFES, DP).

Jean-Jacques ARRENSDORFF (Déi Gréng), conseiller communal, rentre dans la salle.

- L'architecte présente le détail du PAG d'Oetrange.

Jean-Jacques ARRENSDORFF (Déi Gréng), conseiller communal, demande pourquoi les bonnes liaisons par le rail et le bus ne sont pas utilisées afin d'élaborer des perspectives enthousiasmantes pour le centre du village : plusieurs commerces pourraient le valoriser et le rendre plus attractif.

Fernand SCHILTZ (LSAP), échevin, explique qu'une attention toute particulière est apportée à l'adaptation de l'architecture des nouveaux bâtiments au charme du village. En outre, l'Office social viendra prochainement s'y installer et un nouveau parc ainsi que des places de stationnement y seront aménagés. Le potentiel du village commence à être doucement exploité.

Le conseil communal approuve les documents modifiés concernant la révision du PAG et du PAP QE à cinq voix pour et trois voix contre (Jean-Jacques ARRENSDORFF et Laurence WOLTER, Déi Gréng, Eric EIFES, DP).

- L'architecte présente le plan détaillé du PAG consacré aux zones industrielles.

Jean-Jacques ARRENSDORFF (Déi Gréng), conseiller communal, se renseigne sur la bande de gazon qui était prévue pour délimiter la zone industrielle des champs environnants. Tom SCHMIT, architecte, répond que cette bande de gazon a été réalisée comme prévu. Plusieurs haies et buissons y ont été plantés et quelques tables de pique-nique ont même été installées.

Le conseil communal approuve les documents modifiés concernant la révision du PAG et du PAP QE à cinq voix pour et trois voix contre (Jean-Jacques ARRENSDORFF et Laurence WOLTER, Déi Gréng, Eric EIFES, DP).

- L'architecte présente le détail du PAP QE.

Jean-Jacques ARRENSDORFF (Déi Gréng), conseiller communal, regrette que les saillies des nouveaux bâtiments aient été ramenées à 10 cm. Cette décision est préjudiciable pour les hirondelles qui ne trouvent pratiquement plus de lieux de reproduction en ville.

Le conseil communal approuve les documents modifiés concernant la révision du PAG et du PAP QE à cinq voix pour et trois voix contre (Jean-Jacques ARRENSDORFF et Laurence WOLTER, Déi Gréng, Eric EIFES, DP).

Tom JUNGBLUT (CSV), échevin, rentre dans la salle.

4. Approbation d'une division de terrain à Moutfort

Geoffrey THIERIE (LSAP) quitte la salle.

Tom JUNGBLUT (CSV), échevin, explique qu'un terrain situé « Am Daerchen » à Moutfort est divisé pour créer plusieurs terrains à bâtir.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver une division de terrain à Moutfort.

Geoffrey THIERIE (LSAP) rentre dans la salle.

5. Approbation d'une convention – contrat de location pour un terrain à Contern

Tom JUNGBLUT (CSV), échevin, explique que le chantier d'un parking provisoire à la rue de Moutfort, derrière l'ancienne école de Contern, a été interrompu en raison des découvertes de l'INPA (Institut national pour le patrimoine architectural, anciennement Service des sites et monuments nationaux). Un terrain a été trouvé à la rue Roger Leiner à Contern. Il est mis à disposition par les sociétés Loginter S.à.r.l. et Stugalux Promotion S.A. comme solution de secours.

Eric EIFES (DP), conseiller communal, critique le manque de coordination des chantiers en cours. On perd facilement le fil. Tom JUNGBLUT (CSV), échevin, lui assure que tous les travaux respectent le programme établi. La coordination ainsi que le calendrier des différents chantiers sont le fruit de plusieurs séances de travail et du plan directeur. Seuls les travaux dans la rue de Syren ont connu de légers retards qui ont toutefois été clarifiés avec les responsables.

Le conseil communal approuve une convention de bail pour un terrain de Contern à cinq voix pour et trois abstentions (Jean-Jacques ARRENSDORFF et Laurence WOLTER, Déi Gréng, Eric EIFES, DP).

6. Approbation d'une convention – installation de deux conduites d'eau – réservoir d'eau Heed et RN2

Laurence WOLTER (Déi Gréng) quitte la salle.

Tom JUNGBLUT (CSV), échevin, explique le contenu d'une convention relative à la mise à disposition d'un terrain situé à Oetrange, au lieu-dit « Kackeschbusch ». L'administration communale installe ici deux conduites d'eau potable souterraines sur le terrain de Monsieur Claude HILGER. Celui-ci reçoit en contrepartie un dédommagement pour la perte de récolte et peut disposer gratuitement des arbres abattus sur le terrain concerné.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention d'installation de deux conduites d'eau – réservoir d'eau Heed et RN2.

Laurence WOLTER (Déi Gréng) rentre dans la salle.

7. Nomination de plusieurs membres dans diverses commissions

Le collège échevinal propose de nommer Madame Stéphanie ANSAY membre de la commission Mobilité et Madame Elisabeth SCHROBILTGEN membre de la commission Développement urbain.

Le conseil communal décide à l'unanimité la nomination de plusieurs membres dans diverses commissions.

8. Création de deux nouveaux articles dans le budget communal

Deux postes totalement imprévisibles devront être créés ultérieurement dans le budget communal. Il s'agit des frais de location et de propriété relatifs à l'habitation sise 16, rue d'Oetrange à Moutfort que le collège échevinal n'a acquis qu'en mars de cette année ainsi que des travaux concernant le parking provisoire de la rue Roger Leiner à Contern.

Le conseil communal décide à l'unanimité la création d'un nouvel article dans le budget communal relatif à l'habitation sise 16, rue d'Oetrange à Moutfort.

Le conseil communal approuve la création d'un nouvel article dans le budget communal pour l'aménagement d'un parking provisoire à la rue Roger Leiner à Contern à cinq voix pour, une abstention (Eric EIFES, DP) et deux voix contre (Jean-Jacques ARRENSDORFF et Laurence WOLTER, Déi Gréng).

9. Crédit supplémentaire

Tom JUNGBLUT (CSV), échevin, explique que, suite à un malentendu interne, une facture imputable à l'exercice budgétaire 2021 était encore ouverte alors que cet exercice a déjà été clôturé. Afin de régler la facture de Lang's Lights S.A. et clôturer définitivement le projet, le collège échevinal propose de voter la somme nécessaire dans le budget communal.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder un crédit supplémentaire pour l'extension de la cage d'escalier du club-house d'Oetrange.

10. Approbation de recettes

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les recettes à hauteur de 159 162,11 € pour l'année 2022.

11. Informations et questions des conseillers communaux

Fernand SCHILTZ (LSAP), échevin, signale que le « Faire Picknick » a été annulé à cause de l'alerte canicule. Il demande aux personnes présentes de réserver la date du 8 juillet à 17h00 pour

l'inauguration du monument Bédéric à Contern. Il évoque également brièvement les invitations aux festivités programmées pour la Fête nationale qui ont été envoyées ce jour.

Eric EIFES (DP), conseiller communal, attire l'attention sur les récentes critiques envers le SIGI dans la presse locale. En tant que membre fondateur, la commune de Contern devrait s'engager à clarifier la situation et, le cas échéant, exiger un audit interne.